

2h de sport de plus au collège



Un collège proche de mon club est sur la liste des collèges volontaires au dispositif - Comment faire pour proposer notre activité?



Club sportif

1

L'organisateur de l'offre

Identifie son offre, ses moyens matériels et ses ressources humaines disponibles pour se mobiliser.

2

Présente au SDJES son offre « 2H », pour un ou plusieurs établissements : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/2hsc>

3

L'offre doit être adaptée aux objectifs du dispositif (ludo-sportive) et aux caractéristiques des publics jeunes (prenant en compte les attentes des publics notamment ceux à besoins particuliers).

KIT ressources :

<https://www.sports.gouv.fr/2-heures-de-sport-en-plus-au-college-1988>

Déposer une offre « 2h de sport en plus au collège » pour vous faire connaître

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/2hsc>



Se connecter et créer un compte

Revenir en arrière



Offres des structures et clubs dans le cadre du dispositif "2 heures de sport en plus au collège"

Temps de remplissage estimé : 10 mn

[Commencer la démarche](#)

Quel est l'objet de la démarche ?

Structures et clubs, vous êtes invité à déposer vos offres d'activité sportive à destination des chefs d'établissements pour les collégiens volontaires de dispositif 2 heures de sport en plus au collège (2HSC).

Cette offre sera contrôlée et validée au niveau départemental par la DSDEN/SDJES en lien avec la DRAJES de votre région.

Ce formulaire de proposition d'offre sera consultable et transmis aux chefs d'établissements volontaires.

Quelle est la durée de remplissage de la démarche ?

Cette démarche est gérée par
Direction des sports, Ministère des sports et des jeux olympiques et paralympiques,
Avenue de France 75013 Paris

Poser une question sur la démarche

Cadre juridique
demarches-simplifiees.fr : 12 mois
Texte cadrant la demande d'information
Voir les statistiques de la démarche

Dématérialisation
[Télécharger le formulaire PDF](#)

Etre accompagné dans votre démarche

1045

2 heures hebdomadaires supplémentaires d'activité physique et sportive pour les collégiens 3



Remarque:

Dans la mesure du possible et des règles de confidentialité, il est préférable de vous connecter avec le courriel officiel de votre structure/club (facilite le suivi/historique).

Pas recommandé d'utiliser France Connect adresse personnelle !

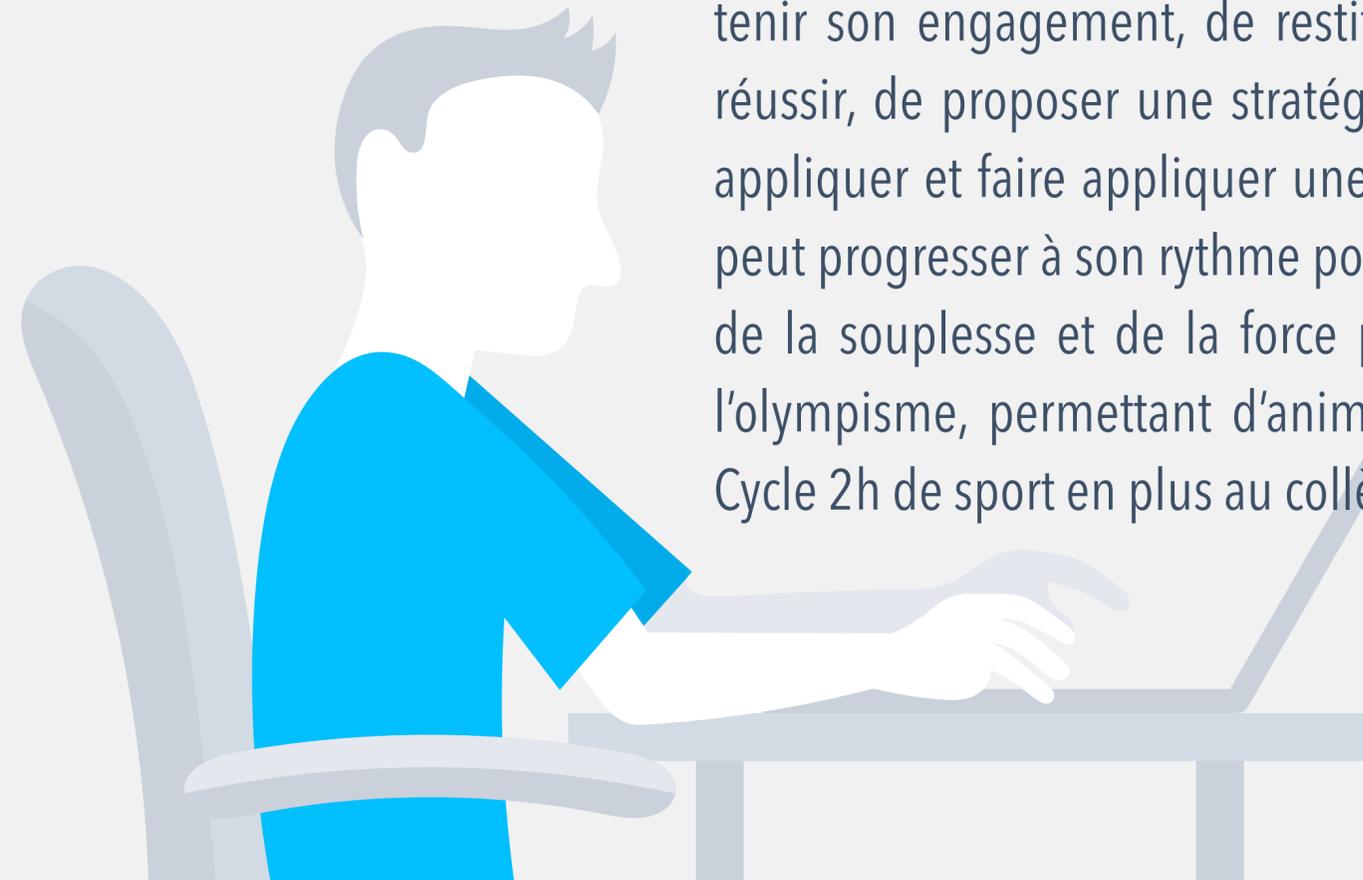
Exemple d'offre sur démarches simplifiées

Renseignez les rubriques en suivant toutes les étapes et validez

Décrivez votre offre - Exemple ci-dessous en lien avec le cycle à copier/coller dans la rubrique correspondante



Nous proposons un cycle taekwondo, promouvant un apprentissage et une compréhension du monde, les valeurs de progrès, de respect, d'estime et de confiance en soi, un meilleur rapport à autrui, une meilleure maîtrise corporelle, le dépassement de soi dans un but de bien être et de santé. Le/la collégien(ne) devra être capable de tenir son engagement, de restituer un enchainement, de reproduire une gestuelle, de toucher une cible pour réussir, de proposer une stratégie, de collaborer, partager, échanger, d'atteindre un objectif annoncé, de définir, appliquer et faire appliquer une règle. Nous offrons un environnement d'apprentissage inclusif où chaque élève peut progresser à son rythme pour découvrir l'activité et favoriser le développement de la coordination, de l'agilité, de la souplesse et de la force physique. Le cycle propose également des thèmes sur la culture, les valeurs et l'olympisme, permettant d'animer des ateliers réflexifs. [https://www.fftda.fr/files/file/Communication/20222023/Cycle 2h de sport en plus au collège Collège V2.pdf](https://www.fftda.fr/files/file/Communication/20222023/Cycle%202h%20de%20sport%20en%20plus%20au%20collège%20Collège%20V2.pdf)



Dépôt de l'offre

Description des projets

1

J'ajoute

un **(et un seul)** nouveau projet en cliquant sur le bouton



2

Je saisis les informations correspondant à un cycle

Le nombre de sessions de 2 heures réalisées

Le nombre d'élèves accueillis

Dont le nombre d'élèves en situation de handicap

Le nom du/des établissement-s où se sont déroulées les activités



3

Je vérifie

- Je vérifie que le montant demandé est automatiquement reporté dans le bloc « **Subvention demandée et cofinancements** »
- Je ne crée pas de nouveau projet puisque toutes les informations relatives au cycle d'activité ont été renseignées dans le projet.

Puis je clique sur

SUIVANT ➔

PROJET - SANS OBJET

Description

* Réurrence Première demande Renouvellement

* Intitulé

* Période Annuel

* Date de début * Date de fin

* Objectifs
Découverte de l'activité pour un public débutant éloigné de la pratique sportive contribuant à améliorer santé, bien-être et climat scolaire, tout en mettant un accent sur le plaisir de pratiquer du sport.

* Description
Nous proposons un cycle taekwondo, promouvant un apprentissage et une compréhension du monde, les valeurs de progrès, de respect, d'estime et de confiance en soi, un meilleur rapport à autrui, une meilleure maîtrise corporelle, le dépassement de soi dans un but de bien être et de santé. Le/la collégien(ne) devra être capable de tenir son engagement, de restituer un enchaînement, de reproduire une gestuelle, de toucher une cible pour réussir, de proposer une stratégie, de collaborer, partager, échanger, d'atteindre un objectif annoncé, de définir, appliquer et faire appliquer une règle. Nous offrons un environnement d'apprentissage inclusif où chaque élève peut progresser à son rythme pour découvrir l'activité et favoriser le développement de la coordination, de l'agilité, de la souplesse et de la force physique. Le cycle propose également des thèmes sur la culture, les valeurs et l'olympisme, permettant d'animer des ateliers réflexifs.

* Nombre de sessions de 2 heures réalisées

* Nombre d'élèves bénéficiaires

* Dont nombre d'élèves en situation de handicap

* Nom du/des établissement-s où se sont déroulées les activités

ENREGISTRER

Que se passe t'il ensuite ?

01

Etude d'éligibilité de l'offre, validation ou demande d'ajustement de celle-ci par les services 2h sur démarches simplifiées

Transmission de l'offre au chef d'établissement du collège volontaire sur la liste des collèges participants
<https://www.sports.gouv.fr/2-heures-de-sport-en-plus-au-college-1988>

02

03

Le club est contacté par le chef d'établissement qui transmet la liste des jeunes pour la mise en place du cycle sur le temps hors scolaire

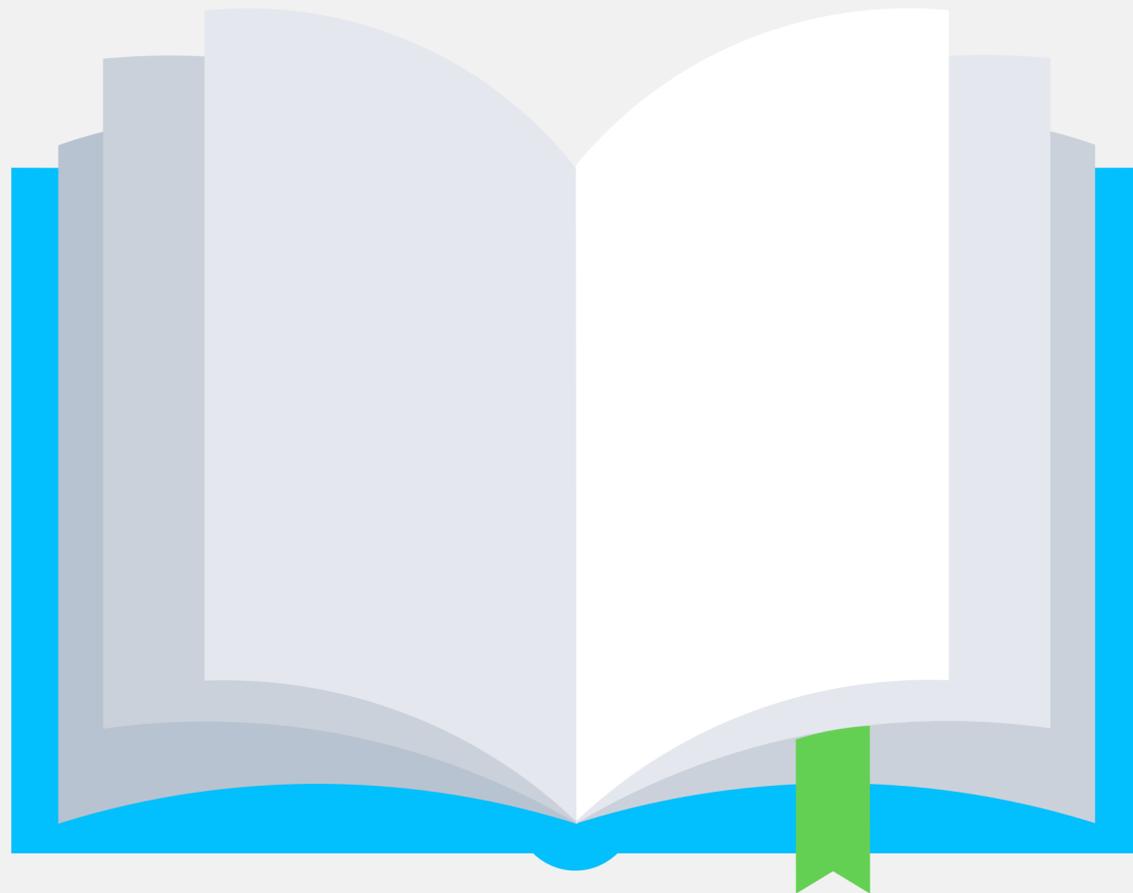
En résumé

Vous êtes un club affilié

- Cycle hors temps scolaire (bien préciser vos créneaux disponibles sur démarches simplifiées)
- Forfait de 100 € pour une séance de 2h payée via le compteasso à la fin de chaque cycle
- La pratique est une pratique ludo-sportive - non compétitive
- Le public cible, 20 collégiens, décrocheurs sportifs, en situation de handicap, santé fragile - non inscrits en club, AS....proposé par le chef d'établissement.
- Pas de certificat médical obligatoire dans le cadre du dispositif
- Assurance à la charge du club obligatoire (le club peut prendre à sa charge le coût de la licence FFTDA, celle-ci ne doit pas être payée par le/la jeune)
 - Cela permet une augmentation des effectifs licenciés du club
 - Le passeport sportif peut, dans le cadre de ce projet, être également pris en charge par le club et valorisé dans le cadre du PSF. Cela permettra au jeune de conserver une trace de sa participation.

Comment faire si j'ai un problème ?

Pas d'inquiétude, des moyens et des personnes sont à votre écoute



- Contacter la DRAJES territorialement compétente : ses coordonnées apparaissent à l'étape 1 de la demande sur LeCompteAsso.
- Consulter les FAQ ou l'assistance du Compte Asso,
- Si des questions persistent : 2hcollege@sports.gouv.fr

Contacts

J'ai une question, j'appelle



● SDJES

Contact à privilégier dans le cadre du dispositif

● SDJES

Les clubs, comités, ligues doivent uniquement déposer leur offre sur démarches simplifiées pour être mis en contact avec un établissement scolaire

● Référent FFTDA

Claude CARQUER

06 18 79 04 69

claude.carquer@free.fr